

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30
Mme. TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

FLOIRAC - Opération de rénovation urbaine du Bas Floirac - Protocole de cession Aquitanis-CUB - Approbation - Autorisation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux ainsi qu'Aquitanis sont engagés dans l'opération de rénovation urbaine du Bas-Floirac du quartier Libération, pour laquelle une convention, en date du 26 juin 2006, a été conclue avec l'Agence Nationale de la Rénovation urbaine.

Dans ce cadre, la mise en œuvre du projet implique un réaménagement des espaces publics du quartier ainsi qu'une régularisation du parcellaire existant. Pour ce faire, il est prévu que les parties concernées procèdent à des échanges fonciers dont les modalités sont à déterminer lors de la conclusion de protocoles fonciers.

Concernant les cessions à intervenir entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et Aquitanis, il est tout d'abord nécessaire de clarifier la propriété et la gestion des voies anciennes, à maîtrise foncière privée, et affectées à l'usage du public, conformément à ce qui est prévu par la Charte de gestion urbaine de proximité, approuvée par délibération du 3 octobre 2008. C'est ainsi qu'Aquitanis est propriétaire de voies ouvertes à la circulation publique qu'il est nécessaire, dans un objectif de régularisation, de céder à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

De plus, la Communauté Urbaine de Bordeaux étant maître d'ouvrage d'un certain nombre d'équipements publics d'infrastructure à réaliser dans le cadre de l'opération, elle est tenue d'acquérir la maîtrise des emprises foncières de ces futurs équipements.

Par ailleurs, Aquitanis sera également maître d'ouvrage d'équipements d'infrastructures ayant vocation à intégrer ultérieurement le domaine public communautaire.

Par conséquent, il est prévu la conclusion d'un protocole de cession entre Aquitanis et la Communauté Urbaine de Bordeaux afin de planifier l'ensemble des futures cessions et d'en fixer les modalités financières.

Ledit protocole prévoit un calendrier des cessions en 3 phases, établi au regard du programme des aménagements :

Les premières cessions de terrains interviendront pour le début de l'année 2009 aux fins de :

- régularisation de la propriété foncière d'espaces ouverts ou affectés à l'usage du public, à incorporer dans le domaine public. Ces cessions seront réalisées à l'euro symbolique.

- cession de fonciers destinés à être aménagés par la Communauté Urbaine de Bordeaux qui seront cédés pour 40€/m², conformément aux dispositions de la Convention ANRU.

Dans un deuxième temps, des cessions devront intervenir pour mi 2012. Il s'agit de fonciers cédés à la Communauté Urbaine de Bordeaux en vue de leur aménagement, pour un prix de 40€/m². Ces cessions s'effectueront après démolition préalable d'immeubles et/ou acquisition de la maîtrise foncière par Aquitanis.

Enfin, la dernière partie des cessions devra être effectuée pour mi- 2013. Seront cédées les emprises foncières des équipements réalisés par Aquitanis, ayant vocation à être affectés à l'usage du public, et ce, à l'euro symbolique.

Par conséquent, et si tel est votre avis, nous vous demandons de bien vouloir :

- **APPROUVER** le protocole de cessions Aquitanis-CUB,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit Protocole,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 DÉCEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 11 DÉCEMBRE 2008

M. JEAN TOUZEAU